



N°25

LANTEN'EWS

Votre bulletin communal
d'informations

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 SEPTEMBRE 2024

- Le Conseil Municipal approuve l'état d'assiette 2025 concernant la parcelle 7j et refuse d'intégrer les parcelles 4r et 12r au profit de l'entretien des parcelles plantées dans le cadre du plan de relance.
- Le Conseil Municipal fixe le prix de l'affouage bord de route 2025 à 36€ TTC le stère (coupon joint).
- Le Conseil Municipal accepte de s'abonner à l'application Panneau Pocket pour diffuser les informations communales (notice jointe).

INFORMATIONS ET INSCRIPTIONS DIVERSES

- Une réunion concernant la mise en place du PLUi aura lieu le samedi 19 octobre 2024 à 10H à la salle des fêtes de Francheville (voir lettre d'informations jointe).
- Une animation nature à destination des enfants du village aura lieu à la salle des fêtes le mercredi 30 octobre de 14H à 17H, merci de vous inscrire avec le coupon joint.
- La cérémonie du 11 Novembre aura lieu devant le Monument aux Morts à 10H30, elle sera suivie d'un pot de l'amitié en mairie.
- Le repas des aînés aura lieu le 11 novembre à midi dans la salle des fêtes, le coupon d'inscription est joint au Lanten'ews (repas choucroute ou bon d'achat au choix).
- Une après-midi St Nicolas est organisée le samedi 7 décembre de 15H à 17H pour les enfants du village, inscription obligatoire.
- Une plantation de 50m de haies en partenariat avec la Fédération de Chasse et les écoles du secteur aux abords de l'étang communal est prévue courant décembre, la date sera communiquée prochainement.
- Nous vous remercions de bien vouloir faire attention à vos animaux (chiens et chats). Nous avons une convention avec la SPA ; tout animal capturé sur la voie publique sera remis à cette association, et un forfait vous sera demandé pour récupérer votre animal. De plus, vous risquez une contravention pouvant aller jusqu'à 150 €.
- Tout déversement de produit type white spirit, vernis, hydrocarbures dans les eaux usées (WC, baignoire, ...) est strictement interdit. Ce type d'incident peut engendrer des problèmes importants au niveau de la station d'épuration. De plus je vous rappelle que les lingettes, même « biodégradables » ainsi que les préservatifs sont à jeter à la poubelle et pas dans les WC.

Le Maire,
David BALAUD

Suivez-nous sur internet ou contactez nous par mail : contact@lantenot.fr

